

Audition

Intervenants

M. Stéphane Bouillon, Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)
M. Gwénaél Jézéquel, Conseiller pour les relations institutionnelles et la communication
M. Gabriel Ferriol, Chef du Service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères (Viginum)

Mission de la Viginum

Le champ d'intervention de la Viginum s'étend à tous les sujets qui suscitent un emballement médiatique lié aux réseaux sociaux (RS) et qui lui apparaît manipulé. Elle n'a pas un rôle offensif mais de bouclier, de protection.

Le contexte passé (conséquences de l'attentat contre Samuel Paty) et à venir, de campagne électorale, va déclencher l'intervention du service.

Les trois rôles de la Viginum:

- **Détection/Veille:** constater une agitation numérique via des relais authentiques ou inauthentiques, chercher des traces de manipulation étrangère.
- **Analyse des traces:** quel est le mode opératoire utilisé? À qui peut-on attribuer la menace?
- **Coordination de la réponse interministérielle:** prévenir les autorités compétentes, préparer la feuille d'options pour l'autorité politique:
 - Travailler à informer la population
 - Travailler sur la diffusion du message malveillant lui-même pour en ralentir la viralité
 - Action sur l'assaillant (diplomatie?)
 - Préparer le contre-discours (éventuellement avec les médias)

La Viginum vise à être un tiers de confiance capable de révéler que les conditions du débat public ont été biaisées, manipulées et montrer le danger des idées artificiellement amplifiées.

Quels sont les critères conditionnant l'intervention de la Viginum ?

- 1) Intérêts fondamentaux de la nation (le critère principal et nécessaire)
- 2) Contenu déstabilisant car trompeur
- 3) La diffusion de ce contenu doit être artificielle, automatisée, massive et délibérée
- 4) La nature étrangère de l'assaillant (ce qui est recherché et ne peut être établi qu'en cours de route)

→ *Comment vos missions s'articulent avec le Com Cyber?*

La Viginum intervient sur les ingérences étrangères en France là où le Com Cyber mène des actions sur les ingérences étrangères à l'extérieur du territoire (dans le cadre d'OPEX comme Barkhane au Sahel, par exemple).

Il est néanmoins parfois difficile pour la Viginum de démêler ce qui relève uniquement d'une ingérence étrangère et ce qui naît en France et est amplifié par l'étranger.

L'idée que les puissances étrangères exploitent des vulnérabilités sur territoire national est importante à garder en tête.

EX: Les QAnon qui peuvent être poussés à l'action violente par l'exposition à des infox sur la pédo-criminalité.

Les assaillants considèrent que notre vulnérabilité réside dans le système démocratique dont ils cherchent à montrer et à exploiter les contradictions pour promouvoir leur propre système d'organisation.

Comment éviter de rentrer dans le jeu de l'ennemi en adoptant une réponse disproportionnée trop attentatoire aux libertés publiques (notamment d'expression)?

- Suivre un impératif de transparence du fonctionnement de la Viginum qui reste l'arme la plus utile pour pouvoir contrer la manipulation de l'information.
- Se référer au comité d'éthique et scientifique qui a accès à tout (avec les membres du CSA, deux représentants de la presse, un diplomate, un chercheur)

→ *Un équilibre est à trouver entre une transparence démocratique nécessaire et une confidentialité technique et technologique.*

L'équipement technique et juridique dont la Viginum dispose sera prouvée sur le terrain lors de la période qui va suivre (présidence de la France de l'UE, élections).

La trajectoire de la montée en puissance de la Viginum se joue sur les terrains suivants:

- Encadrement juridique
- Accroissement moyens techniques, technologiques
- Accroissement des compétences (formation des agents pour qu'ils soient en mesure d'agir)

La Viginum ne donne pas un délai précis entre l'activité de détection et l'imputation de l'opération. Une opération de recueil suit un cadre juridique fixé et peut prendre environ 4 mois. Pour détecter, la prudence est le maître mot (encadrement par des chercheurs et d'autres acteurs) et cela peut prendre du temps.

La question de l'évaluation de l'efficacité des opérations

Il faudrait:

- confronter des méthodologies pour évaluer
- déléguer à des acteurs extérieurs
- créer un réseau de coopération internationale